



Le plus tôt possible

Décidez de ce que vous voulez faire vous-même et vérifiez avec un avis critique si vous pourrez tout faire en respectant les délais, si vous aurez assez de temps à y consacrer et si vous pourrez fournir la qualité requise. Évaluez le temps dont vous aurez besoin pour effectuer toutes les opérations prévues.

Fixez une date définitive pour votre déménagement.

Faites votre demande de congé en conséquence.

Concluez un contrat avec une entreprise de déménagement qualifiée.

Élaborez un plan de votre nouvel appartement et vérifiez si tous les meubles y trouvent leur place, ou si vous devrez en acheter de nouveaux.

Décidez de ce que vous voulez faire avec les installations fixes dans votre ancien et votre nouvel appartement, comme par exemple la cuisine aménagée, les placards ou l'antenne satellite. Que voulez-vous garder, que voulez-vous laisser ?

Vérifiez avec votre entreprise de déménagement s'il est nécessaire de réserver des emplacements sur le lieu de chargement et de déchargement du camion. Demandez au service de gestion de l'immeuble s'il est possible d'utiliser l'ascenseur pour le déménagement et si les meubles peuvent être transportés dans la cage d'escalier. C'est à ce moment qu'il faudra prévoir la location d'un monte-charge extérieur.

Prenez des rendez-vous fixes avec les artisans et demandez-leur de les confirmer un peu plus tard. Prévoyez toujours un éventuel retard et planifiez des réserves de temps suffisantes.

Parlez assez tôt à votre enfant du déménagement à venir. Impliquez-le dans l'organisation. Il est très important que votre enfant comprenne la raison de ce grand changement de son environnement familial. Expliquez-lui comment cela va se passer. Il pourra ainsi se préparer mentalement. Entraînez vos enfants à retenir la nouvelle adresse. Faites-la leur écrire, cela facilitera la mémorisation.

Vos amis voudront sûrement vous dire au revoir. Organisez une fête d'adieu, mais pas la dernière semaine avant le déménagement ! Pensez aussi à vos enfants, ils perdront sans doute tous leurs amis et connaissances. Une petite fête leur permettra de prendre plus facilement congé.

Si vous effectuez vous-même votre déménagement, informez vos amis et connaissances longtemps à l'avance et demandez-leur de vous confirmer leur aide.



Liste de contrôle : Comment m'organiser ?

À faire le plus tôt possible :

Décidez de ce que vous voulez faire vous-même.

Fixez une date définitive pour votre déménagement.

Faites votre demande de congé en conséquence.

Concluez un contrat avec une entreprise de déménagement qualifiée.

Élaborez un plan de votre nouvel appartement.

Que voulez-vous garder, que voulez-vous laisser ?

Comment le camion peut-il accéder au lieu de chargement et de déchargement ?

Réservez à temps des emplacements.

Faut-il prévoir la location d'un monte-charge extérieur ?

Prenez rendez-vous avec les artisans et faites-vous confirmer le début des travaux !

Parlez assez tôt à votre enfant du déménagement à venir.

Organisez une fête d'adieu pour les enfants et les adultes.

Si vous effectuez vous-même votre déménagement, demandez à vos connaissances de vous confirmer leur aide longtemps à l'avance.